



**HAL**  
open science

# Licence professionnelle Gestion de production dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion de production dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique. 2016, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02039843

**HAL Id: hceres-02039843**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039843v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Gestion de production dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique

- Université de Franche-Comté - UFC

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la santé et du sport

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence professionnelle (LP), habilitée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences médicales et pharmaceutiques, a pris la suite du diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Propharcos* (1994-2009).

Orientée vers les postes de niveau II sur et autour de la chaîne de production de l'industrie du médicament et, depuis trois ans, des produits cosmétiques, elle bénéficie du soutien du LEEM (les entreprises du médicament).

La LP est appuyée sur le relationnel professionnel historique de l'ex-DEUST (Vétoquinol, Boiron, BBraun, Macors, Weleda, Norvartis/Delpharm etc.), et l'a étendu à de nouveaux partenaires (Alcis, ALK ABello, Créations couleurs, Celgène en Suisse etc.).

L'effectif nominal de 20 inscrits n'est plus atteint depuis 2012/2013 et le taux de réussite, qui était de 100 %, fluctue autour de 85 %, ce qui reste élevé, dans les nouvelles promotions de 16 apprenants essentiellement issus de seconde année de licence (L2).

## Synthèse de l'évaluation

La participation active de professionnels (intervenants, tuteurs professionnels, anciens etc.), à sa commission de perfectionnement permet à la LP d'adapter son programme à des besoins industriels en constante évolution grâce à une veille technologique efficace. Le recrutement et le taux de réussite restent bons.

A la suite de l'intégration dans le programme de la production de cosmétiques, la LP a ouvert en alternance en 2014-2015, ce qui est très positif tant en termes d'attractivité du diplôme au moment du recrutement que pour l'insertion professionnelle des diplômés : l'alternance est une modalité d'enseignement qui doit être développée dans le cadre de cette formation.

On note qu'il n'existe pas de suivi formalisé de l'insertion des diplômés en dehors de l'enquête nationale à 30 mois.

L'ouverture en alternance occasionne par ailleurs des soucis d'organisation des enseignements et des examens signalés dans l'évaluation anonyme de la formation mise en place sur le logiciel EVAMAINE de l'Université : une amélioration de l'organisation de la formation autour de l'alternance est nécessaire.

Les résultats de ces évaluations sont par ailleurs étudiés en commission de perfectionnement, ce qui est un bon point, mais il convient d'en améliorer le taux de retour, qui est trop bas.

La lecture de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), qui annonce un fonctionnement en apprentissage (formation initiale - FI), celle du document d'autoévaluation, qui parle pour 2014-2015 de deux contrats de professionnalisation (formation continue - FC), et enfin celle du site internet de l'Université de Franche-Comté, qui ne parle pas d'un fonctionnement en alternance de la LP *Propharcos*, ni en apprentissage, ni en contrats de professionnalisation, est pour le moins déconcertante.

La fiche RNCP est très difficilement lisible car trop chargée et devrait être re-rédigée, comme le supplément au diplôme, qui en reprend de larges extraits.

De la même manière, le nom de la LP ne décrit pas complètement son contenu, surtout depuis l'ouverture aux cosmétiques.

Points forts :

- Relationnel professionnel ancien et solide, mobilisé en particulier dans une commission de perfectionnement.
- Bon recrutement, élevé en L2, taux de réussite et de satisfaction des diplômés élevés.
- Existence d'un bilan à mi-parcours de formation pour les étudiants.
- Mise en place d'une évaluation anonyme de la formation par les étudiants.

Points faibles :

- Mauvaise gestion des documents et médias de promotion du diplôme, incohérents entre eux, en particulier sur le point crucial du fonctionnement en alternance.
- Fiche RNCP et supplément au diplôme difficilement lisibles.
- Organisation de la formation perturbée par la mise en place de l'alternance.
- Absence de suivi post formation en dehors de l'enquête à 30 mois pour laquelle le taux de retour est faible.

Recommandations et conclusion :

- Mettre tous les supports décrivant la formation en cohérence et reprendre la fiche RNCP, essentielle pour développer l'alternance, et le supplément au diplôme.
- Améliorer l'organisation pédagogique de la formation et la rendre compatible avec l'alternance, qu'il faudrait développer, en contrats de professionnalisation ou en apprentissage.
- Mettre en place une évaluation anonyme des interventions afin de travailler en commission (ou conseil) de perfectionnement sur la transmission des savoirs au niveau des modules.
- Mettre en place un suivi post formation de l'insertion professionnelle des diplômés et s'assurer de taux de réponses élevés, afin de compléter les enquêtes nationales à 30 mois avec des données significatives plus près de l'obtention du diplôme et de constituer un réseau d'anciens efficace.
- Choisir, par exemple dans le cadre des nouvelles dénominations nationales des LP, un nom décrivant mieux le contenu du diplôme.

La pérennité de ce diplôme ancien au relationnel professionnel solide repose à présent sur le développement de l'alternance et la mise en place d'une gestion pédagogique et documentaire et d'un suivi post formation rigoureux.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La participation active de professionnels (intervenants, tuteurs professionnels, anciens etc.), à la commission de perfectionnement du diplôme permet à la LP <i>Gestion de la production dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique (Propharcos)</i> d'adapter son programme à des besoins industriels en constante évolution dans le secteur de la production de l'industrie du médicament et des produits cosmétiques.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La LP <i>Propharcos</i> s'appuie sur un relationnel professionnel ancien et solide (Vétoquinol, Boiron, BBraun, Macors, Weleda, Norvartis/Delpharm etc.), qu'elle a étendu à de nouveaux partenaires (Alcis, ALK ABello, Créations couleurs, Celgène en Suisse etc.).</p> <p>Elle a, localement, deux formations concurrentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- LP <i>Gestion de la production industrielle - Génie des procédés pharmaceutiques</i> à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Nancy,</li> </ul>

	<p>- LP <i>Industrie chimique et pharmaceutique</i>, spécialité <i>Procédés et technologies pharmaceutiques</i> à l'Université de Strasbourg.</p> <p>Plusieurs autres formations, sur tout le territoire national, couvrent les secteurs de la production et des procédés pharmaceutiques et cosmétiques, même si cette dernière orientation est moins courante.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le responsable de formation est un maître de conférences des universités (MCU) qui pilote aussi cinq des neuf unités d'enseignement (UE) du diplôme.</p> <p>Les documents fournis sont confus et contradictoires.</p> <p>Le tableau de l'équipe pédagogique affiche un total de 477,5 heures (sous réserve du volume horaire couvert par un doctorant-CME (chargé de mission enseignement), non renseigné), alors que le tableau des UE affiche un total de 400 heures.</p> <p>La fiche RNCP (ancien modèle), ne permet pas de préciser ces données, car elle est incomplète et ne contient ni le volume horaire des UE, ni celui du total formation, ni même la durée de la formation.</p> <p>Les chiffres fournis montrent que 110 heures sont réalisées par des professionnels. En retirant les 32 heures de communication, qui sont hors cœur de métier, on arrive à seulement 16,3 % du total de heures faites, ce qui est insuffisant.</p> <p>L'équipe d'universitaires est cependant renforcée par quatre maîtres de conférences des universités (MCU) et deux professeurs des universités - praticiens hospitaliers (PU-PH) effectuant 161,5 heures.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>L'effectif nominal de 20 inscrits n'est plus atteint depuis 2012/2013, malgré les efforts de communication du responsable de formation (promotion active à l'Université, publication dans des revues à tirage national etc.).</p> <p>Le taux de réussite, qui était de 100 %, a dans le même temps baissé et fluctue autour de 85 %, ce qui reste tout de même élevé.</p> <p>La LP recrute 16 étudiants, dont une majorité de sortants de seconde année de licence et quelques titulaires BTS. Le recrutement des titulaires d'un DUT est marginal, comme celui des candidats par validation des acquis de l'expérience. La LP accueille un à deux stagiaires de formation continue à temps plein par an.</p> <p>L'ouverture en alternance en 2014/2015 a permis d'obtenir deux contrats de professionnalisation la première année.</p> <p>Les seuls chiffres de l'insertion professionnelle disponibles sont ceux de l'enquête nationale à 30 mois, car le responsable de formation ne réalise pas d'enquête interne.</p> <p>Les chiffres de la promotion 2010 ne sont pas significatifs car le retour est visiblement très faible, même si le nombre de diplômés n'est pas fourni : il n'y a en effet que neuf répondants, dont huit sont insérés sur le marché de l'emploi.</p> <p>Pour les chiffres de la promotion 2011, le taux de retour est de 75 %. 14 des 15 répondants, pour 20 diplômés, sont insérés (soit 70 % d'insertion professionnelle sur le total des diplômés).</p> <p>Le détail des enquêtes nationales n'est pas fourni mais le responsable de formation indique dans le dossier d'autoévaluation que l'insertion se fait la plupart du temps sur les terrains de stage, en France et en Suisse, et qu'« un à deux contrats à durée indéterminée (CDI) » sont obtenus chaque année.</p> <p>Il semble donc que l'insertion soit majoritairement en contrats à durée déterminée (CDD).</p>

Place de la recherche	La LP est orientée vers la production mais les activités de recherche des titulaires enrichissent les sujets de projets tuteurés.
Place de la professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le relationnel professionnel de la formation est dense et la LP a ouvert en alternance à la rentrée 2014.</li> </ul> <p>Pour la formation initiale et la formation continue à temps plein, un projet tuteuré de 150 heures et un stage de 16 semaines assurent la professionnalisation du diplôme. Ils apportent respectivement 8 et 12 crédits européens (ECTS).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La fiche RNCP, rédigée dans l'ancienne coquille, est illisible : la « liste des activités », et la « liste des compétences » qui couvrent deux pages, décrivent avec beaucoup trop de détails trois parcours qui présentent des recouvrements et brouillent l'identité du diplôme.</li> </ul> <p>La liste des métiers accessibles est trop longue et utilise le maximum admis de cinq codes ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois); le métier d'opérateur est par ailleurs plutôt de niveau IV (Bac) et non pas II (LP).</p> <p>La fiche RNCP ne comporte ni les volumes horaires des UE, ni celui de la formation, ni même la durée de la formation.</p> <p>Plus gênant, alors que l'ouverture en alternance est annoncée en contrats de professionnalisation (FC) dans le document d'autoévaluation, la fiche RNCP indique la possibilité d'un parcours en apprentissage (FI).</p> <p>Un autre point négatif commun est la possibilité de prolonger le stage de deux mois supplémentaires l'été (le responsable annonce même rester disponible tout l'été). La formation met ainsi en concurrence son alternance en contrat de Professionnalisation sur une année, et six mois de stage en continu en formation initiale.</p> <p>Il est souhaitable de lever ces incohérences qui rendent le diplôme difficilement lisible, et de mettre clairement en avant le fonctionnement en alternance de la LP.</p>
Place des projets et stages	<p>Les deux UE projet tuteuré et stage fournissent respectivement 8 et 12 ECTS soit le tiers des ECTS de la LP.</p> <p>L'évaluation, par un jury mixte d'universitaires et de professionnels, repose sur celles du rapport, de la soutenance, et sur la notation du tuteur professionnel pour le stage.</p> <p>Afin d'assurer le suivi du stagiaire, un point téléphonique est fait avec le tuteur professionnel au cours du stage et une visite sur site à mi-parcours est organisée par le tuteur académique.</p>
Place de l'international	Le stage de 16 semaines peut se faire à l'étranger, dans des pays francophones ou non. Les modalités de suivi ne sont pas détaillées, et les seuls exemples donnés concernent la Suisse toute proche.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La LP reçoit 60 à 80 dossiers de candidature répartis nationalement.</p> <p>Des actions de communication ont été développées afin de lutter contre la diminution du nombre de dossiers de candidature, tant au niveau de l'Université qu'à l'extérieur; des annonces dans des publications nationales ont même été réalisées.</p> <p>Un intervenant professionnel de communication, spécialiste du recrutement, a été intégré dans la commission d'entrée afin de mieux cerner la motivation des candidats et d'éviter des abandons en cours de formation ou des échecs. L'alternance est signalée comme très attractive.</p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances sont diffusées et commentées à la rentrée.</p> <p>Un suivi individuel par le responsable de formation est mis en place et un bilan à mi-parcours est réalisé, qui permet à chaque apprenant de se situer par rapport à l'obtention du diplôme assez tôt pour mettre en place les remédiations éventuellement nécessaires.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	Des ressources numériques sont mises en ligne sur la plate-forme <i>Moodle</i> par les enseignants. Le responsable annonce vouloir développer ce type d'actions en s'appuyant sur l'expérience du cursus de pharmacie.

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le contrôle des connaissances est continu et complété par les évaluations du projet et du stage. Certaines évaluations ne sont pas complètement formalisées.</p> <p>Afin d'améliorer l'évaluation des étudiants, des études de cas ont été introduites en qualité et en gestion de production, des travaux personnels en qualité et en anglais, des travaux appliqués (pratiques ?) en opérations pharmaceutiques, contrôles analytiques, gestion de production.</p> <p>Un cours d'anglais pharmaceutique technique a été mis en place avec son poids en ECTS.</p> <p>Le fonctionnement des Jurys suit les règles édictées par l'Université.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences transversales sont évaluées au cours du projet tuteuré et du stage de fin d'études, par des jurys mixtes de tuteurs académiques et professionnels, sur la base du rapport écrit, de la soutenance orale et de l'appréciation du tuteur professionnel du stage.</p> <p>Il n'existe pas de document spécifique permettant de suivre l'acquisition des compétences tout au long de l'année.</p> <p>Le supplément au diplôme est une simple copie de la fiche RNCP.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il n'existe pas d'association d'anciens, et le responsable de formation ne réalise aucune enquête formelle de suivi de ses diplômés : il analyse la dispersion sur tout le territoire national et en Suisse de ses anciens comme une difficulté dans la mise en place de ce type de suivi, et donne une indication sur le devenir post stage de ses sortants : embauche majoritaire sur le lieu du stage, avec un ou deux CDI par an.</p> <p>Les seules informations complètes disponibles sont donc celles collectées par l'enquête nationale à 30 mois (mais elle n'est pas fournie) : cette enquête est par ailleurs anonyme, ce qui rend difficile le suivi des anciens.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La formation a mis en place une commission de perfectionnement, qui réunit universitaires, professionnels et délégués étudiants tous les ans après les soutenances de stage et fait la revue du diplôme UE par UE. Il n'y a cependant pas de suivi formalisé et rédigé de la mise en place des décisions prises par la commission.</p> <p>Par ailleurs, l'évaluation de la formation, pourtant indiquée comme étant discutée par la commission dans le document d'autoévaluation, n'est pas commentée dans le compte-rendu.</p> <p>Ni l'insertion professionnelle, ni l'organisation de la formation (calendrier d'alternance, fiche RNCP, etc.), ne font l'objet de relevés de décisions rédigés dans le compte rendu de la commission.</p> <p>L'évaluation anonyme de la formation, mise en place sur le logiciel EVAMAINE de l'Université, fait apparaître des difficultés, analysées par les diplômés comme étant dues à la mise en place du fonctionnement en alternance. Ces difficultés portent sur : la diffusion des emplois du temps, la programmation des enseignements sur la semaine, l'enchaînement des enseignements, l'absence de dispositif d'aide à l'apprentissage adapté, le manque de ressources en ligne, la durée et le calendrier des épreuves, le délai de rendu des notes trop important, l'absence de correction etc.</p> <p>Mais ces avis négatifs sont à modérer par le taux de satisfaction, qui est très élevé et s'établit à 86 % : la formation est analysée comme délivrant un enseignement de qualité et professionnalisant.</p> <p>Le taux de réponse est à améliorer (sept répondants sur 16).</p>



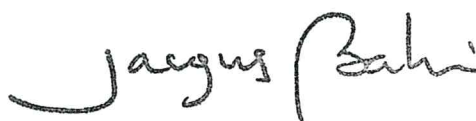
# Observations de l'établissement

Liste des formations du **champ des Sciences de la Santé et du Sport** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

Autres	Etudes de maïeutique - Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques
Autres	Etudes de médecine - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
Autres	Etudes de médecine - Diplôme de formation générale en sciences médicales
Autres	Etudes de pharmacie - Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
Autres	Etudes de pharmacie - Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques
Autres	PACES
L	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
LP	Développement social et médiation par le sport
LP	Gestion de production dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique
LP	Méthodologies pour le diagnostic moléculaire et cellulaire

Fait à Besançon, le 12 mai 2016.

Le Président



Jacques BAHY